



**Rapport du commissaire à la transformation et du  
commissaire aux comptes sur la transformation de la  
Société à responsabilité limitée 2 PCB en Société par  
Actions Simplifiée**

**SARL FERRE AUDIT ET CONSEILS: Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1 178 000 €**  
Société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable – Inscrite au tableau de l'Ordre des  
experts-comptables des pays de la Loire et de la Compagnie des commissaires aux comptes Ouest  
Atlantique  
Centre d'affaires Les Loges Saint-Sylvain d'Anjou – 49480 VERRIERES EN ANJOU  
Téléphone : 09 86 62 51 25  
E-Mail : [pascal.ferre@cabinet-ferre.com](mailto:pascal.ferre@cabinet-ferre.com)  
RCS ANGERS N° 879 742 831

**2 PCB**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Au capital de 6 500 euros**  
**Siège social : 9 place Saint Martin - 44120 VERTOU**  
**493 915 748 RCS NANTES**

**Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la Société 2 PCB, Société à responsabilité limitée en société par Actions Simplifiée**

Aux associés,

En ma qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 10 juin 2025, j'ai établi le présent rapport afin :

- de vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

**Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous la forme d'une Société Civile sous le numéro 493 915 748 le 23 janvier 2007.

La gérante est :

Madame PERROIN Manuella Marie-Francoise,  
Née à Ancenis le 10 août 1977,  
de nationalité française,  
Demeurant 9 place Saint Martin 44120 VERTOU

Principal établissement : le principal établissement est situé au même lieu que le siège social de la société, 9 place Saint Martin 44120 VERTOU

La présente société par actions simplifiée poura objet, en France et à l'étranger :

Café, débit de boissons, brasserie, licence IV, PMU, jeux de la Française des Jeux.

Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement,

à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

La participation, directe ou indirecte, de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque

forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

La société exerce son activité sous le numéro NAF « 56.30Z "Débits de boissons"»

Le capital de la société est de 6 500 € de nominal décomposé en 325 parts sociales de 20 euros chacunes de nominal et détenues ainsi :

Madame PERROIN Manuella Marie-Francoise, Numérotées de 66 à 325	260 parts sociales
--	--------------------

Monsieur PROUX Joel, Numérotées de 1 à 65	65 parts sociales
--	-------------------

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés.

L'état des comptes au 31 décembre 2024, qui n'a fait l'objet ni audit ni d'un examen limité, fait apparaître un chiffre d'affaires de 192 097 € au 31 décembre 2024 sur 12 mois contre 211 888 € au 31 décembre 2023 sur un exercice de même durée.

Les produits d'exploitation de la période au 31 décembre 2024 sont 192 865 €.

Le résultat d'exploitation s'élève à + 15 805 € au 31 décembre 2024 contre +10 485 € au 31 décembre 2023.

Après un résultat financier de -333 €, un résultat exceptionnel -1 249 €, puis un impôt sur les sociétés de 553 €, le résultat net comptable est de + 13 670 € au 31 décembre 2024 contre +9 692 € en 2023.

Enfin, les capitaux propres de la société au 31 décembre 2024 s'élèvent à 226 920 €, sans provisions règlementées ni subventions d'investissement, rapportés à un capital social de 6 500 €.

### **Mission du commissaire à la transformation**

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, je suis en mesure d'attester que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Enfin, il n'a pas été constaté d'avantages particuliers au profit d'associés ou de tiers.

Verrières-en-Anjou, le 20 juin 2025



**FERRE AUDIT ET CONSEILS**

Représentée par Pascal FERRE

Commissaire à la Transformation

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique